

SYNTHESE DE L'ANNÉE 2015

SYNTHESE DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

SERVICE DE L'EAU - COMMUNES DESSERVIES :
ALBOUSSIERE, CHAMPIS, CHATEAUBOURG, CORNAS, PLATS, SAINT PERAY, SAINT ROMAIN DE LERPS, SAINT SYLVESTRE, SOYONS, TOULAUD

LES CHIFFRES DU SERVICE							
17 620	8 382	3	18	482	100,00	73.6	135
Habitants desservis	Abonnés (clients)	Installations de production	Réservoirs	Longueur de réseau (km)	Taux de conformité microbiologique (%)	Rendement de réseau (%)	Consommation moyenne (l/hab/j)

FAITS MARQUANTS

💧 Le 1er juillet 2015, le **nouveau contrat de délégation du service d'eau potable** a pris effet pour une durée de 15 ans.

A cette même date, a également eu lieu la signature du renouvellement de la **convention de vente d'eau au SIVOM de Vernoux** en présence des deux présidents du syndicat, Monsieur C. Allibert et Monsieur O. AMRANE ainsi que du Directeur régional de Veolia eau, Monsieur CARRIO.



A cette occasion la Station d'eau potable TRAPIER (commune de Boffres) du SIVOM de Vernoux a été visitée.



💧 Journée fête de l'eau avec la remise des récompenses pour la **création du logo** :
En collaboration avec le délégataire et le SIVM, l'ensemble des écoles des communes adhérentes ont été conviées à participer à un concours pour la création du logo du SIVM. Lors de cette journée, un tee shirt imprimé du logo du SIVM a été remis à chaque participant.



💧 Réalisation du **maillage de secours entre le SIVM et la Commune de Guilhaud Granges**, travaux confiés au délégataire :

La station de pompage de Guilhaud est la seule ressource en eau de la Commune. Depuis de nombreuses années, la ville étudie diverses solutions d'approvisionnement de secours. Dans le cadre de son devoir de conseil, Veolia Eau a proposé de raccorder le réseau de la commune de Guilhaud avec celui du SIVM du Canton de St Péray. Le démarrage des travaux de maillage a commencé en novembre 2015 et ils se sont achevés fin janvier 2016.

L'essai d'alimentation de la commune de Guilhaud Granges par le réseau du SIVM a été réalisé sur un semaine avec succès, sans perturbation pour les deux réseaux (SIVM et Guilhaud Granges).

Ce maillage permet en cas de pollution d'alimenter la commune de Guilhaud Granges en totalité ainsi que le quartier Basses Freydières du SIVM.

A l'inverse le réseau de Guilhaud Granges pourra secourir en partie le réseau bas service de la commune de Saint Peray ainsi qu'une partie du réseau de la commune de Cornas (travaux chemin des Trémollets et maillages Chemin des Mulets).

Un réducteur alimentant la zone pôle 2000 a été installé. Il est en service permanent pour une meilleure réactivité en cas de besoin de mise en service urgente.



💧 En 2015, un feu important sur la commune de Plats a mobilisé pendant plusieurs jours l'intervention des pompiers, avec **une prise d'eau importante sur le réseau d'eau potable** pour circonscrire le sinistre.

QUALITE DE L'EAU

Comme les années précédentes, les analyses réalisées par l'ARS révèlent une très bonne qualité de l'eau distribuée : **98,33%** de conformité pour les paramètres **physico-chimiques** et **100%** pour les paramètres **microbiologiques**.

Tableaux synthétiques de la conformité des prélèvements aux limites de qualité :

Limite de qualité	Contrôle Sanitaire		Surveillance du Délégué		Contrôle sanitaire et surveillance du délégué	
	Nb PLV total	Nb PLV conformes	Nb PLV total	Nb PLV conformes	Nb PLV total	Nb PLV conformes
Microbiologique	67	67	152	152	219	219
Physico-chimie	80	79	59	58	139	137

	Taux de conformité Contrôle Sanitaire	Taux de conformité Surveillance du Délégué	Taux de conformité Contrôle Sanitaire et Surveillance du Délégué
<i>Microbiologique</i>	100,00%	100,00%	100,00%
<i>Physico-chimie</i>	98,8%	98,3%	98,6%

Un prélèvement est déclaré non-conforme si au moins un des paramètres le constituant est non-conforme à une limite de qualité.

NOMBRE D'ABONNES ET VOLUMES CONSOMMES

Abonnés

Le nombre d'abonnés (clients) par catégorie constaté au 31 décembre, au sens du décret du 2 mai 2007, et le nombre d'habitants desservis **[D101.0]** figurent au tableau suivant :

	2011	2012	2013	2014	2015	N/N-1
Nb total d'abonnés (clients)	7 962	8 027	8 026	8 324	8 382	0,7 %
domestiques ou assimilés	7 961	8 026	8 025	8 323	8 380	0,7 %
autres services d'eau potable	1	1	1	1	2	100,0 %
Volume vendu selon le décret (m³)	1 202 445	1 155 465	1 032 088	1 133 343	1 142 367	0,8 %
Nb total d'habitants desservis (estimation)	17 313	17 419	17 504	17 620	17 620	0,0 %

Le nombre de clients a légèrement augmenté (+0.7%).

Volume consommé

Le volume consommé autorisé est la somme du volume comptabilisé (issu des campagnes de relevés de l'exercice), du volume des consommateurs sans comptage (défense incendie, arrosage public, ...) et du volume de service du réseau (purges, vidanges de biefs, nettoyage des réservoirs,...). Il est ramené à 365 jours par un calcul prorata temporis sur la part comptabilisée, en fonction du nombre de jours de consommation.

	2011	2012	2013	2014	2015	N/N-1
Volume comptabilisé hors ventes en gros (m³)	866 020	866 996	796 160	873 946	893 886	2,3 %
Volume comptabilisé hors ventes en gros 365 jours (m³)	875 616	874 161	880 601	871 558	906 301	4,0 %
Volume consommateurs sans comptage (m³)					25 760	
Volume de service de réseau (m³)	32 382	49 250	34 390	47 160	17 172	-63,6 %
Volume consommé autorisé (m³)	898 402	830 550	830 550	921 106	936 818	1,7 %
Volume consommé autorisé 365 jours (m³)	907 998	914 991	914 991	918 718	949 233	3,3 %
Nb de jours de consommation entre 2 relevés annuels	361	330	330	366	360	-1,6 %

Les volumes consommés (rapportés sur 365 jours) sont en hausse de 3,3%.

Afin de renforcer la qualité des informations communiquées dans le rapport annuel, Veolia Eau a précisé la teneur des volumes d'eau consommés non comptés selon la nomenclature de l'association professionnelle des techniciens de l'environnement (ASTEE).

Ces volumes se trouvent de facto répartis entre des volumes pour les besoins propres du service (nettoyage des réservoirs, désinfections, purges, besoin des ouvrages) et des volumes pour certains usages (poteaux d'incendie, etc.).

PERFORMANCE DU RESEAU DE DISTRIBUTION

Le rendement de réseau s'établit à **73,6 %**. Pour mémoire, l'engagement contractuel du nouveau contrat est de 78 %.

L'indice de perte en réseau est de 2,97 m3/km.j, soit d'un niveau correct au regard des critères de l'Agence de l'Eau.

OBJECTIF DE PERFORMANCE DU RESEAU ET PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Le **décret du 27 janvier 2012**, qui est l'application de l'article 161 de la **Loi Grenelle II** visant à améliorer les performances environnementales, impose une obligation de moyens pour réduire les pertes en eau sur les réseaux de distribution d'eau potable.

Cet objectif d'amélioration de la performance des réseaux passe par :

- l'établissement de descriptifs détaillés des ouvrages de transport et de distribution d'eau suivi par l'indicateur de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (ICGPR) qui doit compter au moins 40 points (sur 120). L'ICGPR en 2015 a été de 101. **Cet objectif est donc atteint.**

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	2011	2012	2013	2014	2015
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux			76	101	101

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	Valeur si pas de seuil	Valeur ICGPR
ICGPR Existence d'un plan des réseaux	10	10
ICGPR Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
ICGPR Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
ICGPR Connaissance pour chaque réseau de l'âge des canalisations	15	15
ICGPR Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
ICGPR Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
ICGPR Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	1	1
ICGPR Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
ICGPR Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
ICGPR Localisation es autres interventions	10	10
ICGPR Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	0	0
ICGPR Existence et mise ne oeuvre d'une modélisation des réseaux	5	5
Total :	101	101

La valeur de l'indice atteint le seuil des 40 premiers points du barème. En conséquence, le service dispose au 31 décembre 2015 du descriptif détaillé tel qu'exigé par la réglementation. Toutefois, un plan d'action visant à compléter l'inventaire des canalisations pourra être utilement mis en oeuvre pour consolider ce descriptif détaillé. Veolia se tient à la disposition de vos services pour établir ce plan d'action.

Dans le cadre de sa mission de délégataire du service, Veolia procédera régulièrement à l'actualisation des informations patrimoniales à partir des données acquises dans le cadre de ses missions ainsi que les informations que vos services lui auront communiquées, notamment, celles relatives aux extensions de réseau.

- la mise en oeuvre d'un plan d'action visant à réduire les pertes d'eau suivi par le rendement du réseau de distribution, qui dans le cas de votre collectivité doit au moins atteindre le seuil de 66,6 % en 2015. Le rendement de l'exercice a été de 73,6%. **Cet objectif est donc atteint.**

Année	Rdt (%)	Objectif Rdt Grenelle 2 (%)	ILP (m ³ /j/km)	ILVNC (m ³ /j/km)	ILC (m ³ /j/km)
2015	73,6	66,66	2,97	3,26	8,30

Rdt (Rendement du réseau de distribution (%)) : (volume consommé autorisé 365j + volume vendu à d'autres services) / (volume produit + volume acheté à d'autres services)

Objectif Rdt Grenelle 2 (%) : Seuil de rendement à atteindre compte-tenu des caractéristiques du service, estimé conformément au décret du 27 janvier 2012.

ILP (indice linéaire des pertes (m³/j/km)) : (volume mis en distribution – volume consommé autorisé 365 jours) / ((longueur de canalisation de distribution)/365)

ILVNC (indice linéaire des volumes non-comptés (m³/j/km)) : (volume mis en distribution – volume comptabilisé 365 jours) / ((longueur de canalisation de distribution)/365)

ILC (indice linéaire de consommation (m³/j/km)) : (volume consommé autorisé 365j + volume vendu à d'autres services) / ((longueur de canalisation de distribution hors branchements)/365)

PRINCIPAUX TRAVAUX

💧 Réservoir de Gény

Au réservoir de Gény, il y avait été identifié un risque de dégradation de la qualité de l'eau. Ce réservoir alimentant moins de dix abonnés, la capacité de stockage étant de 40 m³, le taux de renouvellement de l'eau était insuffisant. Veolia eau, comme prévu dans le cadre du nouveau contrat a supprimé le stockage de ce réservoir en le by-passant dans la chambre de vannes avec la pose d'un réducteur de pression sur le by pass.



💧 Puits de la Grande Traverse

Le délégataire a effectué le renouvellement des deux nourrices de jonction inox des puits bas service et haut service de la Grandes Traverses.



💧 Renouvellement, renforcement et extension

- Renforcement et renouvellement de 27 ml de PVC DN 63, 51 ml de Fonte DN 60, 138 ml en Fonte DN 100, 159 ml en Fonte DN 150 ainsi que 21 branchements - Quartier Les Mazards à Cornas.
- Renouvellement et renforcement avec pose de 1 100 ml de fonte DN 150, 36 ml de fonte DN 80, 43 ml de PEHD 63 ainsi que 8 branchements - Route des Côtes de Touloud à Soyons.
- Renouvellement et renforcement avec pose de 103 ml de Fonte DN 60 - Quartier Ponsoyes à Alboussière.
- Renouvellement et renforcement avec pose de 545 ml de Fonte DN 150, 50 ml de Fonte DN 100, 40 ml de PVC 110 ainsi que 8 branchements - Quartier Bressieux à Saint Romain de Lerps.
- Extension de réseau par la pose de 218 ml de PVC DN 63 - Quartier Suze-Sarzier à Charmes sur Rhône.
- Renforcement et renouvellement par la pose de 340 ml de Fonte DN 60 ainsi que 20 branchements - Quartier Garnier à Champis.
- Renforcement et renouvellement par la pose de 90 ml de Fonte DN 150 et 90 ml de Fonte DN 80 ainsi que 20 branchements - Le Village à Saint Sylvestre.
- Renforcement et renouvellement par la pose de 450 ml de Fonte DN 150 - Quartier Les Uffernets à Touloud.



PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION

💧 Plan de renouvellement

A la demande du SIVM, le délégataire a répertorié un **ensemble de canalisations PVC collés, vétustes et à renouveler sur 16 secteurs**. Un dossier avec plans localisant chaque secteur a été présenté au SIVM par le délégataire :

- *Alboussière-Quartier Mirabel : PVC 63 sur 491ml
- *Soyons - Quartier Les Cours : PE DN 32 sur 137ml
- *Chateaubourg - Quartier Les Royes : PVC DN 63 sur 242 ml
- *Saint Romain De Lerps - Quartier Chaban : PVC DN 110 sur 943 ml

- *Saint Sylvestre - Quartier Charatier : PVC DN90 sur 1573ml A DN 100 lg 172 ml
- *Saint Romain De Lerps - Quartier Besset : PVC DN 90 sur 1060 ml PVC 110 sur 149 ml
- *Toulaud - Quartier Bergeronne : PVC DN 50 sur 276 ml PVC DN 40 sur 357 ml
- *Saint Peray - Chemin de La Briale : PVC DN 90 sur 256 ml PVC 63 sur 119 ml
- *Saint Romain De Lerps - Quartier Severin : PVC DN 90 sur 1202 ml PVC sur 461 ml
- *Saint Romain De Lerps - Quartier Charay : PVC DN 63 sur 517ml
- *Saint Sylvestre - Quartier Chelle : PVC DN 63 sur 642 ml
- *Plats - Quartier Coulanges : PVC DN 90 90 sur 365 ml
- *Saint Sylvestre - Quartier Le Barry : PVC DN 90 sur 1261 ml
- *Alboussière - Quartier Le Serre : PVC DN 90 sur 330 ml
- *Champis - Quartier Le Sourbier : PVC DN 63 sur 283 ml
- *Saint Péray - Quartier Chambaud : PE DN 50 sur 342 ml

💧 Soyons

Sur la commune de Soyons en Mars 2016, une importante fuite s'est déclenchée au carrefour Route de Jaulan et Rue du Paradis sur la conduite DN 100 pression 14 bars. Cette conduite est implantée en bordure de talus. Cette fuite est due à un mouvement de terrain.

Il serait souhaitable de reprendre la conduite sur une cinquantaine de mètres et de la réimplanter plus au centre de la chaussée avec une canalisation type verrouillée .



Fuite en cours de réparation.



Après réparation.

💧 Radio-relève

La **mise en place de la radio relève** sur tout le parc compteurs se poursuit de façon conforme au calendrier établi. A la fin 2015, 5 268 compteurs ont été changés ou équipés ce qui permet de penser qu'en fin d'année 2016 l'ensemble du parc sera équipé.

💧 Fuite importante

En 2015 nous avons eu deux fuites à déplorer sur la canalisation de transfert acier DN 250.



VALORISATION

💧 Ressources en eau

En 2015, suite à l'interconnexion des réseaux de Guilherand Granges et du SIVM, un compteur DN 20 avec débit permanent ainsi qu'un débitmètre DN 150 ont été posés Rue des Trémollets.



💧 Protection de la ressource

Le Puits des Iles de Soyons fait l'objet d'une étude pour séparer les pompages puits eau potable et eau d'irrigation.

L'étude s'oriente désormais vers le déplacement du captage d'eau potable.

💧 Insuffisances de ressources

L'ensemble du syndicat a ses points de productions issus de la nappe d'accompagnement du Rhône. En cas de pollution du Rhône, l'ensemble de la production du SIVM serait touchée.

Il serait important de trouver une ressource en eaux (profondes) sur le plateau aux environs de St romain de Lerps, Champis pour l'alimentation du réservoir du Sabot.

En effet, suite aux travaux de renforcement des réservoirs, une partie de l'eau stockée au Sabot pourrait redescendre dans la vallée, via la station de reprise de Rieux, le réservoir de Bouyonnet et pourrait réalimenter l'ensemble du réseau du SIVM.

RESPONSABILITÉ

◆ Réglementation concernant la prévention des dommages ouvrages

Les obligations en terme de plans de récolement des travaux neufs ont été renforcées, de façon à disposer à terme de plans de réseaux précis (marge d'erreur de 40 cm maximum). Ces obligations doivent être traduites dans les consultations de travaux et les plans de récolement correspondants aux ouvrages fournis au gestionnaire du réseau à la date de mise en service (ouvrages mis en service depuis le 1er juillet 2013).

Les obligations en matière d'investigations avant travaux et de réalisation des travaux (habilitation au travail à proximité des ouvrages) se précisent et les textes d'application sont en cours de rédaction.

◆ Compte annuel de résultat d'exploitation

Veolia Eau France poursuit la mise en place de sa nouvelle organisation, réalisée autour des Centres Régionaux, au plus proche des territoires desservis. L'affectation des ressources au plus proche des territoires se traduit par une modification de la structure des charges mutualisées, qui peut impacter les CARE.

Par ailleurs, grâce aux nouveaux outils de terrain déployés depuis mi 2013 par Veolia Eau France, l'entreprise renforce l'affectation directe des charges d'exploitation aux contrats, y compris la main d'oeuvre. Ce renforcement de l'affectation directe des charges peut également impacter les CARE.

Les autres évolutions engagées pour simplifier la compréhension et la lisibilité des CARE sont précisées dans la notice méthodologie relative à leur établissement.

L'exercice 2015 mobilise beaucoup de ressources pour le démarrage du nouveau contrat et la réalisation des investissements contractuels, ou la pose des compteurs télérelevés pour les abonnés. Une normalisation des charges doit ensuite intervenir.

DONNÉES ESSENTIELLES

Données	2014	2015	Evolution	Observations
Habitants	17 620	17 620	0,00%	
Clients	8 324	8 382	0,70%	
Branchements	8 084	8 089	0,06%	
Consommation moyenne Volumes vendus/Nb clients (L)	130	135	3,85%	
Capacité nominale de production / jour (m ³)	16 280	16 280	0,00%	3 unités de production.
Capacité de stockage (m ³)	7 655	7 970	4,11%	
Volumes produits (m ³)	1 528 139	1 636 435	7,09%	
Volumes vendus (m ³)	1 133 343	1 142 367	0,80%	
Longueur des conduites (km)	481	482	0,21%	dont 408 km canalisations distribution.
Rendement du réseau (%)	76,8	73,6	-4,17%	Objectif Grenelle II : 66,66% décret 2012.

- ◆ Le rendement du réseau est en légère baisse de 4% et atteint le résultat de 73.6 %. Le nombre de pertes a été augmenté suite à un important incendie sur plats et une casse sur Soyons liée à un glissement du terrain où était implanté la conduite.

INDICATEURS DU SERVICE

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	VALEUR 2015
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	Collectivité (2)	17 620
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m3 TTC	Délégataire	2,24 €/m3
[D151.0]	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Délégataire	1 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		PRODUCTEUR	VALEUR 2015
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	ARS (1)	100,0 %
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	ARS (1)	98,8 %
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité et Délégataire (2)	101
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution	Délégataire	73,6 %
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	Délégataire	3,26 m3/jour/km
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau	Délégataire	2,97 m3/jour/km
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité (2)	0,31 %
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Collectivité (1)	74 %
[P109.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	13
[P109.0]	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	90
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Délégataire	2,51 u/1000 abonnés
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Délégataire	100,00 %
[P153.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Délégataire	0,56 %
[P155.1]	Taux de réclamations	Délégataire	0,48 u/1000 abonnés

(1) La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSPL

L'EFFICACITE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION	PRODUCTEUR	VALEUR 2015
Volume prélevé	Délégataire	1 637 935 m3
Volume produit (C)	Délégataire	1 636 435 m3
Volume acheté à d'autres services d'eau potable (D)	Délégataire	40 755 m3
Volume mis en distribution (m3)	Délégataire	1 391 409 m3
Volume de service du réseau	Délégataire	17 172 m3
Volume consommé autorisé 365 jours (A)	Délégataire	949 233 m3
Nombre de fuites réparées	Délégataire	153
LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE	PRODUCTEUR	VALEUR 2015
Nombre d'installations de production	Délégataire	3
Capacité totale de production	Délégataire	16 280 m3/j
Nombre de réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	18
Capacité totale des réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	7 970 m3
Longueur de réseau	Délégataire	482 km
Longueur de canalisation de distribution (hors branchements)	Collectivité (2)	408 km
Longueur de canalisation renouvelée par le délégataire	Délégataire	ml
Nombre de branchements	Délégataire	8 089
Nombre de branchements en plomb	Délégataire	0
Nombre de branchements en plomb supprimés	Délégataire	0
Nombre de branchements neufs	Délégataire	5
Nombre de compteurs	Délégataire	9 225
Nombre de compteurs remplacés	Délégataire	3 119
LES CLIENTS DU SERVICE ET LEUR CONSOMMATION D'EAU	PRODUCTEUR	VALEUR 2015
Nombre de communes	Délégataire	11
Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	8 382
- Abonnés domestiques	Délégataire	8 380

- Abonnés non domestiques	Délégataire	0
- Abonnés autres services d'eau potable	Délégataire	2
Volume vendu	Délégataire	1 142 367 m3
- Volume vendu aux abonnés domestiques	Délégataire	856 586 m3
- Volume vendu aux abonnés non domestiques	Délégataire	0 m3
- Volume vendu à d'autres services d'eau potable (B)	Délégataire	285 781 m3
Consommation moyenne	Délégataire	135 l/hab/j
Consommation individuelle unitaire	Délégataire	103 m3/abo/an

(1) La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

LA SATISFACTION DES CLIENTS ET L'ACCES A L'EAU	PRODUCTEUR	VALEUR 2015
Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Délégataire	Mesure statistique sur le périmètre du service
Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	85 %
Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	Oui
Existence d'une Convention Fonds Solidarité Logement	Délégataire	Oui
LES CERTIFICATS	PRODUCTEUR	VALEUR 2015
Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur
Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui